



VISITE DU CEMAA

Lavigne Philippe

Ce mercredi 17 juin, les organisations syndicales de l'AIA étaient reçues par le chef d'État major de l'armée de l'air, pendant 30 min. Ce qui était vraiment trop juste pour évoquer tous les sujets que nous voulions aborder.

Dans son introduction, il s'est dit heureux de revenir dans une région de l'ovale et souhaitait nous démontrer son attachement au SIAé. Le maintien en activité du SIAé, même partielle, a permis d'assurer la sûreté de la nation et des OPEX. Il remercie pour cela les salariés...

Dans son intervention, la CGT lui a fait remarquer l'utilité d'un service public, comme le SIAé, dans des périodes de crise. Le SIAé est seul industriel aéronautique qui a maintenu une activité. Et même si la ministre a conforté le compte de commerce en 2019, celui-ci reste une coquille vide. Nous avons donc rappelé qu'il est nécessaire de le renforcer juridiquement et que notre courrier adressé dans ce sens à la DGAFP reste sans réponse. Pour le CEMAA, il est nécessaire de consolider le service et d'avoir un lien fort entre le SIAé et l'armée de l'air. Affaire à suivre donc.

Concernant les investissements, nous lui avons aussi rappelé qu'il était nécessaire que le ministère soutienne le SIAé puisque ce dernier a maintenu les salaires des agents sur ses fonds propres. Cela pourrait nous pénaliser en termes d'investissements et amener, par la suite, des difficultés sur notre plan de charges.

Sur les questions de salaires, nous lui avons fait remarquer les problèmes d'attractivité. Si dans les périodes de crise nous restons au service du citoyen de par nos statuts, ce n'est pas une prime mais bel et bien des augmentations de salaire avec le dégel du point d'indice, le retour des BSO et l'augmentation des contractuels qui permettra de garder nos compétences au sein du SIAé.

Pour ce qui est de la DMAé, nous avons rappelé que la mise en concurrence du SIAé n'était pas une bonne chose ; Exemple du C130, avec un contrat difficile à tenir dans les délais et des opérations de maintenance supplémentaires du fait du contrat précédent avec OGMA, qui pénalise fortement le SIAé. Pour la CGT, le MCO aéronautique doit être entièrement confié au SIAé, avec suivi des contrats en cas de sous-traitance.

Pour les recrutements, la CGT a rappelé la situation dans le secteur de l'aéronautique avec des plans massifs de licenciement. Comme par le passé, nous avons demandé que le secteur public joue son rôle d'amortisseur social en recrutant massivement au SIAé. Pour la CGT, il vaut mieux embaucher que de mettre des salariés au chômage.

Sur les externalisations, la période COVID19 aura démontré que le recentrage sur le cœur du métier tant voulu par certains pouvait nuire au bon fonctionnement du service. Le CEMAA a reconnu qu'au niveau de l'armée de l'air, certaines difficultés sont apparues et qu'un RETEX COVID va être lancé.

Environ 5 min pour exposer toutes les revendications en termes de salaires, emplois, plan de charges est évidemment beaucoup trop court. Notre syndicat espère donc que les notes prises par ce général, amoureux du rugby et de l'esprit de ce sport, ne resteront pas encore sur la touche pour qu'enfin nos revendications soient prises en compte.

La balle est dans ses mains, à lui de transformer l'essai!

Clermont-Ferrand, le 17 juin 2020